

face par lui-même les péchés. L'office des prêtres anciens était d'immoler des agneaux, des béliers, des taureaux, de faire beaucoup de choses qui conviennent à des bouchers, enlever la peau, couper en lambeaux, assigner à chacun sa part, laver les pieds et les entrailles, préparer le feu sur l'autel, faire brûler la victime. Combien le sacrifice eucharistique est plus digne ! Combien la Messe est plus noble ! Si un mathématicien voulait évaluer en nombres la distance des deux sacerdoce, des deux sacrifices, il ne trouverait pas entre eux plus de proportion qu'entre une minime étincelle et le soleil immense, qu'entre le fini et l'infini. Aussi n'a-t-on pas craint de dire que le dernier des Ordres mineurs, chez les chrétiens, l'emporte sur le suprême pontificat des Juifs, parce qu'il approche plus près de Jésus-Christ, de son ineffable sacrifice, de son divin sacerdoce, parce qu'il se rapporte plus directement à Jésus-Christ prêtre et victime.

Pourquoi cette variété d'Ordres mineurs et majeurs ? On l'adapte, on l'approprie quelquefois tantôt aux dons gratuits énumérés par l'Apôtre (I Cor. XII, 8-10), tantôt aux sept dons du Saint-Esprit (Isaï. XI, 2-3). D'autres fois, en s'appuyant sur Denis l'Aréopagite, on assimile la hiérarchie ecclésiastique à la hiérarchie angélique. Mais saint Thomas d'Aquin pense que le nombre des Ordres institués a pour raison d'être l'Eucharistie, et cette opinion a prévalu, comme on le voit par le Catéchisme du Concile de Trente.

Toute ce qui contribue au culte de l'Eucharistie reçoit une consécration, le temple, l'autel, le ciboire, le calice, les vêtements sacerdotaux. L'Ordre, avec ses variétés, est la consécration des personnes, pour les ennoblir, les élever, les rendre plus dignes et plus capables de représenter l'Église, dans les hommages qu'elle prodigue à son divin Époux réellement présent au milieu de nous. Cette explication est d'autant plus admissible, que l'usage actuel, chez les latins, est de conférer les Ordres en mettant, aux mains de l'ordinant, des instruments qui se rapportent à l'Eucharistie, soit à consacrer, soit à distribuer. L'Acte principal de chaque Ordre est même celui, par lequel quiconque est ordonné se rapproche le plus de l'adorable Sacrement. S'agit-il de préparer d'une manière éloignée les hommes à le recevoir, c'est l'office des ministres inférieurs. S'agit-il de la préparation prochaine, qui consiste à purifier les âmes par le baptême, et surtout par la pénitence, c'est l'office du prêtre qui, en l'accomplissant sur le corps mystique de Jésus-Christ, fait son acte secondaire, où il a pour coopérateurs les trois Ordres inférieurs. Mais dans l'accomplissement de son